



# Communiqué de presse

---

3 décembre 2013

Communiqué de presse – 1<sup>e</sup> journée du Synode

## Une politique du personnel plus flexible, une hausse des soutiens financiers

**Lors de la première journée de la session d'hiver du Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les députées et députés ont décidé d'une nouvelle gestion des postes de travail et d'un renouvellement de l'équipement informatique dans la Maison de l'Eglise. De plus, le financement de quelques projets sociaux a été prolongé, voire augmenté.**

Le Synode a adopté une légère augmentation du plafond des postes des services généraux de l'Eglise à 6200 points liée à une nouvelle organisation de la gestion des postes. Les postes fixes et ceux à durée déterminée liés à des projets sont désormais séparés au niveau de la gestion. Cela permet de réagir avec plus de flexibilité lorsque de nouvelles tâches ou des projets apparaissent. Le Synode peut continuer à déterminer une charge salariale globale qui donne un cadre au Conseil synodal lors de la répartition des points sur les différents postes.

Ensuite, le Synode a accordé un crédit d'environ 1,2 millions de francs pour le renouvellement de l'équipement informatique dans la Maison de l'Eglise. Il a également pris connaissance du rapport final concernant la vente de la propriété de Gwatt. Suite à la vente d'une première partie de cette propriété au bord du lac de Thoune en 2008, le reste a pu être cédé au même acquéreur pour une somme de 1,35 millions de francs.

### Plus de soutien aux projets sociaux

Le Synode a octroyé un soutien financier au Centre de consultation juridique pour personnes en détresse plus élargi, allant jusqu'à Fr. 80'000.- et au Service de consultation pour les sans-papier à hauteur de Fr. 50'000.- par année. Il a également voulu s'engager pour trois ans à raison de Fr. 25'000.- par année envers le Programme œcuménique d'accompagnement EAPPI qui s'investit pour une paix juste en Israël. Le réseau d'entreprises formatrices « start@work » n'a pas répondu aux attentes et va devoir être dissout. En attendant le Synode lui accorde encore quelques années un crédit récurrent de Fr. 10'000.-.

En ouverture, ce matin, Christoph Neuhaus, directeur des affaires ecclésiastiques et Andreas Zeller, président du Conseil synodal se sont exprimés par des allocutions sur les mesures d'économies prises par le Canton de Berne et sur les relations entre l'Eglise et l'Etat. Demain mercredi, il sera entre autres, discuté d'une motion intitulée « Eglise 21 – dessiner le futur ensemble » qui demande au Conseil synodal d'engager un processus de réflexion à tous les niveaux afin de développer une vision et des objectifs prioritaires pour le service au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et de leurs paroisses.